Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 915

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7 juillet — «**Pas de souci** pour la santé publique» affirme l'industrie chimique, après avoir analysé une année durant 240 échantillons d'eau prélevés dans la nappe phréatique à 42 endroits différents. L'étude a porté sur 17 substances, dont l'atrazine, un désherbant dont Ciba-Geigy est le principal fabricant. Des conclusions rassurantes donc pour l'industrie chimique et qui ont fait les titres de la presse. Mais peu de journaux ont relevé les limites de cette étude: il existe en Suisse plus de 50 000 points de prélèvement d'eau et plus de 300 substances enregistrées. Sans parler des effets à long terme de ces substances sur l'organisme humain, même à des doses considérées comme acceptables.

Mi-juillet — **Tornos-Bechler** à Moutier — qui fut le fleuron de la machine-outil helvétique — est racheté par une entreprise familiale allemande active dans l'outillage et la machine-outil. Le groupe allemand a fait preuve jusqu'à présent de toutes les qualités qui ont manqué à Tornos pour survivre de manière indépendante: adaptation au marché, innovation, réseau de vente.
Yann Richter, président du Conseil d'administration de Tornos, affirmait sèchement le 7 décembre 1983, après l'échec de la candidature de Lilian Uchtenhagen au Conseil fédéral: *«On sait maintenant qui commande dans ce pays!»*. Il était alors président du parti radical suisse. Aujourd'hui, dans le secteur industriel helvétique, on sait qui ne commande plus: les incapables.

11 juillet — Nouveau record pour **l'industrie automobile**: durant le premier semestre de l'année, les Suisses ont acheté 182 000 nouveaux véhicules. Actuellement 20% du parc est équipé d'un catalyseur. Mais cette progression ne doit pas faire illusion: elle résulte en premier lieu du développement du parc automobile.
A mettre en parallèle avec les constatations et les conclusions du rapport récemment publié à Washington par Worldwatch, un institut de recherche indépendant: à cause du rapide accroissement du nombre des voitures sur la planète (400 millions, dont 140 aux Etats-Unis et 130 en Europe occidentale), les améliorations apportées en matière de consommation de carburant et d'émissions ne suffiront pas à résoudre les problèmes d'approvisionnement énergétique et de protection de l'environnement. A court terme, Worldwatch demande aux constructeurs de reprendre l'effort d'amélioration technique des véhicules, effort relâché à cause de la chute du prix du pétrole. A long terme l'institut américain estime inévitable de limiter la croissance du trafic privé.

18 juillet — **Peter Arbenz désavoué** par le Département fédéral de justice et police. Ainsi donc la procédure de recours peut fonctionner. Il faut dire que l'affaire est énorme. Un requérant sikh est refoulé vers l'Inde pour la deuxième fois. Son avocat ne reçoit la décision que le lendemain de son renvoi. Non respect du droit d'être entendu, violation des règles de procédure, le DFJP fustige sèchement son délégué aux réfugiés. Cette victoire morale ne réconfortera sûrement pas le requérant; son avocat suisse a perdu sa trace.

22 juillet — **Peter Arbenz toujours**. En séjour au Sri Lanka pour étudier la possibilité de rapatrier des Tamouls résidant en Suisse, le délégué aux réfugiés a pu observer un cas de justice expéditive: sous ses yeux, un Tamoul qui passait par là a été mis en pièces par la foule à la suite de l'explosion d'une bombe sur un marché, explosion attribuée à des militants tamouls.

25 juillet — Plus de 90% des **films** projetés en Suisse proviennent des Etats-Unis et de l'Europe de l'ouest. La fondation Trigon Film, dont la création est annoncée pour le mois d'août, veut favoriser la distribution de films du tiers monde. A la tête du conseil de fondation, Peter Tschopp, doyen de la faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Parmi ses membres, Jean-Pierre Etter, patron d'une entreprise genevoise d'électronique: *«A chacun de mes retours en Suisse, je suis frappé par la tristesse qui règne ici. Le contact avec des œuvres authentiques d'autres cultures peut nous apporter un peu de la richesse et de la joie de ces pays qui vivent pourtant dans des conditions difficiles»*. Le capital de départ devrait se monter à 1,8 million de francs; actuellement 500 000 francs ont été réunis grâce à la participation de la Confédération et des cantons de Bâle-Ville et de Soleure. ■

POLITIQUE VAUDOISE

Pas de petit roque

(*ag*) Ainsi le nouveau conseiller d'Etat Martin dirigera le département AIC que le parti radical considère comme sa chasse gardée. Nul ne contestera sa compétence pour assumer cette fonction, mais...
Ce qui frappe, leitmotiv, c'est la rigidité de la répartition des départements vaudois. Le conseiller d'Etat UDC Blanc avait annoncé sa volonté de provoquer un début de mutation. Il a essuyé un échec, malgré son ancienneté, malgré sa popularité.
Le statu quo, qui dure depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat (1970) offre des inconvénients majeurs:
- il fixe sur les mêmes département les partis (libéral et UDC) n'ayant qu'un représentant et bloque tout le système;
- il entraîne une politisation des départements, le chef nommant des collaborateurs qui lui sont proches;
- il renforce le pouvoir administratif;
- il donne au parti radical un poids qui ne correspond pas à sa force électorale;
- il est contraire à une véritable collégialité.

L'occasion pourtant était bonne pour créer l'ouverture... Quelle voix a manqué à Marcel Blanc? ■

EN BREF

Michel Bakounine n'a plus de proches voisins au cimetière du Bremgarten. La désaffection de plusieurs concessions a isolé la tombe du célèbre anarchiste.

Deux conseillers de ville bernois, qui ont abandonné l'Action nationale depuis leur élection, viennent de s'engager à verser une indemnité de six mille francs à leur ancien parti, à condition que celui-ci renonce à poursuivre d'autres transfuges.
Un autre procès a été engagé par l'Action nationale contre l'ancien conseiller national Oehen pour obtenir aussi de sa part une «indemnité de transfert».